



**Donnez à lire :
un geste solidaire
pour que la lecture
soit accessible à tou(te)s**

9^e édition

Sous le marrainage d'Emilie Tran Nguyen

Offrons un livre à un enfant qui n'en a pas.

Une initiative du Syndicat de la librairie française et des librairies indépendantes,
en partenariat avec le Secours populaire français et France Télévisions.

Du 17 octobre (Journée mondiale du refus de la misère) au 20 novembre 2024 (Journée internationale des droits de l'enfant), les librairies indépendantes se mobilisent et organisent une opération solidaire intitulée *Donnez à lire*. Sur le même principe que celui d'un café suspendu, elle permet aux clients des librairies d'offrir des livres jeunesse aux enfants et adolescents dont les familles sont accompagnées toute l'année par le Secours populaire français. Et c'est la journaliste Emilie Tran Nguyen présentatrice d'En société et chroniqueuse dans C à vous sur France 5, qui devient marraine de cette 9^e édition !

Le principe est simple : pendant un mois, les clients des librairies participantes sont invités à choisir et rajouter un livre jeunesse à leurs achats puis à le remettre à leur libraire. Ce livre est ensuite offert par les bénévoles du Secours Populaire à un enfant ou un adolescent qui n'en a pas ou trop peu. *Donnez à lire* encourage ainsi la pratique de la lecture auprès d'un jeune public qui en est éloigné.



Emilie Tran Nguyen, marraine de *Donnez à lire* 2024 : « *Je sais ô combien la lecture est importante pour la construction de soi, de sa culture, de son imaginaire. Maman de deux enfants, c'est une priorité pour moi de leur transmettre le goût de lire, en passant avec eux des moments privilégiés, en leur offrant des livres et en leur racontant des histoires. Hélas, le livre est encore trop absent de nombreux foyers et donc du quotidien d'enfants et d'adolescents. *Donnez à lire* est une action concrète qui atteint directement son objectif : offrir un livre neuf à un enfant qui n'en a pas. Un livre neuf c'est un cadeau précieux.*

Maya Flandin, libraire à Lyon, à l'initiative de *Donnez à lire* : « *Nous entendons régulièrement dire que les jeunes ne lisent pas ou plus. Mais avant de déplorer quoi que ce soit, ne serait-il pas plus juste de s'inquiéter du fait que trop d'enfants et d'adolescents aient un accès limité aux livres et n'en possèdent pas eux-mêmes ?* »



En 2023, grâce à *Donnez à lire*, ce sont 22 000 livres qui ont pu être collectés au sein des 750 librairies participantes, puis offerts à des enfants accompagnés par le Secours populaire français.





Concrètement, dès le 17 octobre, pour participer et offrir un livre :


- 1. CHOISISSEZ UN LIVRE JEUNESSE DANS LA LIBRAIRIE**
- 2. AJOUTEZ-LE À VOS ACHATS**
- 3. CONFIEZ-LE À VOTRE LIBRAIRE**
- 4. CE LIVRE SERA OFFERT À UN ENFANT ACCOMPAGNÉ PAR LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

Renseignements et carte des librairies participantes disponibles sur www.librairiesindependantes.com

Le Syndicat de la Librairie Française est l'organisation professionnelle qui représente les librairies indépendantes au niveau national. Il s'engage pour la diversité culturelle, le développement de la lecture et la valorisation des librairies. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.syndicat-librairie.fr

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique qui agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de trouver sa place de citoyen. Plus d'informations sur le site : www.secourspopulaire.fr

France Télévisions poursuit son engagement en faveur du livre et de la lecture aux côtés des librairies indépendantes en étant à nouveau partenaire de *Donnez à lire*

 /LibrairiesIndependantes
/secourspopulaire
#DonnezALire

Contact presse :

Morgane Le Guillou – Syndicat de la librairie française

01.53.62.23.13 / m.leguillou@syndicat-librairie.fr



DONNEZ À LIRE

DU 17 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE

MARRAINÉ PAR ÉMILIE TRAN NGUYEN
UNE INITIATIVE DU SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE

**OFFRONS UN LIVRE
À UN ENFANT QUI N'EN A PAS.**



LIBRAIRIES
INDÉPENDANTES



EN PARTENARIAT AVEC
france.tv